Numéro 46

Janvier 2019



S H

4

Z

Σ

E 0

C

Ŕ

>

0

~

ш

2

S

2

ш

6

~

ш

>

S

ш

'echo des vergers

Bonne Année

Meilleurs vœux à toutes et tous pour l'année qui commence.

Souhaitons que 2019 nous apporte de jolies surprises au jardin, de belles récoltes au verger, de joyeux moments

de partage et de passionnantes observations dans la nature qui nous entoure. E.J.



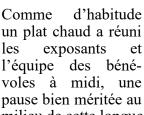
La Fête des Plantations

C'était la 5ème édition le 25 novembre dernier. Malgré la pluie matinale et les gilets jaunes qui ont probablement découragé les visiteurs les plus éloignés, la fréquentation a été bonne et les exposants satisfaits de leur journée.









milieu de cette longue journée! L'équipe de la buvette a été très performante pour la préparation du repas et la vente de gâteaux, particulièrement nombreux cette année: un grand merci aux pâtissières et pâtissiers qui ont répondu à notre appel!

Nouveautés de 2018 :

• l'exposition biodiversité : plus de

400 planches d'herbier triées par famille et mises sous cadre le vendre-di, installation des structures et accrochage des planches le samedi, démontage le lundi matin...



- les *visites du jardin*, suivies par beaucoup de gens, l'expérience sera peut-être à renouveler. L'idée était de montrer le jardin « source » du projet herbier
- des exposants en extérieur, suite à la demande d'un nouveau pépiniériste dont le stand était « encombrant »
- un *vrai libraire*, très bien achalandé dans notre thématique
- comme décidé à la dernière assemblée générale, nous n'avons pas acheté de film en plus de la vidéo gracieusement prêtée par la Maison de l'Architecture. En remplacement, nous avons proposé plusieurs *microconférences* tout au long de la journée, qui semblent avoir beaucoup intéressé les visiteurs.



Sommaire :

page 2 : Comment faire un herbier ?
page 3 : La Rubrique Biodiversité

Les Vergers ont 20 ans

page 4 : Agenda et détail des prochains rendez-vous

Comment faire un herbier?

Nous avons eu de nombreuses questions sur la fabrication d'un herbier, voici quelques conseils pratiques**.

Récolte

Les plantes ne doivent pas être récoltées un jour de pluie ou s'il y a beaucoup de rosée, les échantillons risqueraient de pourrir au séchage. Elles doivent être pressées dès que possible après la récolte. Vous pouvez facilement fabriquer une presse portative avec deux planches et une sangle,



au pire gardez les plantes dans des sacs en plastique bien fermés, à l'ombre et au frais. N'oubliez pas de noter son nom.

Ne cueillez pas de plantes rares ou protégées.

Séchage

Le séchage conditionne la qualité de présentation des planches d'herbier et leur durée de vie. Au retour de l'herborisation, mettez vos plantes sous presse dans un endroit sec, pendant plusieurs jours. Changez fréquemment les journaux ou buvards jusqu'au séchage complet.

Montage

Fixez les plantes avec soin, sur les feuilles simples de carton léger ou de papier épais (environ 160 g/m²) à l'aide de bandelettes

de papier gommé. Vous pouvez opter pour un cahier d'herbier du commerce. N'utilisez jamais de ruban autocollant de type scotch pour fixer les échantillons car celui-ci vieillit rapidement et très mal. Le papier gommé est décou-

pé à la dimension voulue et humidifié comme un timbre (vous pouvez aussi utiliser du papier ordinaire que vous encollez sur une



face). Notez le nom de la plante.

Conservation

Les planches réalisées peuvent être mises dans des chemises et stockées dans des cartons d'herbiers. Vous pouvez aussi opter pour un cahier d'herbier du commerce.

Le stockage doit se faire dans un endroit sec, à l'abri de la lumière. Les insectes sont très friands des herbiers, surveillez régulièrement votre herbier. Munissez-vous d'un carnet sur le-

Pour un herbier plus « scientifique »

quel vous noterez le nom des plantes prélevées au fur et à mesure, ainsi que le lieu, la date... et tout renseignement utile à conserver selon le but de votre herbier. Attribuez aussi un numéro de récolte. Ce numéro (écrit sur un postit par exemple) devra suivre l'échantillon à chaque manipulation.

Les échantillons volumineux peuvent être coupés en deux ou certaines parties séchées à part (fruits, cônes, bulbes). Assurez vous qu'elles soient toutes étiquetées avec le même numéro de récolte.



**Pour en savoir plus : www.tela-botanica.org/ressources/ressources -pedagogiques/realiser-son-herbier/

Les étiquettes

Elles sont collées en bas à droite de la planche et peuvent comporter les informations suivantes $\frac{1}{2}$:

- le nom de la famille de la plante
- le <u>nom scientifique et son nom d'auteur</u>
- les <u>informations permettant de localiser</u> la plante : pays, département, commune, lieu-dit, éventuellement coordonnées GPS
- l'<u>écologie du lieu de récolte</u> : au moins l'altitude, le substrat, le grand type de végétation
- une <u>description morphologique de l'espèce</u>: herbacée, arbuste, arbre et toutes les informations concernant des caractères invisibles sur l'échantillon sec (couleurs, odeur, taille ...)
- le nom du ou des collecteurs, le nom du déterminateur
- son numéro et date de récolte
- un ou plusieurs noms vernaculaires si vous en connaissez
- les usages s'il y a lieu (médicinal, tinctorial, alimentaire, etc.)

Page 2 L'ÉCHO DES VERGERS

La Rubrique de Roland : Favorisons la biodiversité de nos jardins et balcons

Face à la 6ème grande extinction des espèces, chacun peut contribuer à favoriser la biodiversité

Un buisson de ronces

Conserver ou laisser s'installer quelques ronciers dans un recoin non utilisé de l'exploitation peut radicalement en modifier l'attractivité pour la faune, notamment dans les zones les plus ouvertes. Cette plante joue en effet un rôle capital, notamment pour les oiseaux, à qui elle offre ses baies, pour que les graines soient disséminées, et dont les épines, orientées vers le bas, repoussent les prédateurs terrestres.

- Quoi ? Un buisson de ronces de quelques mètres carrés suffit!
- Où ? Où vous voulez ! Dans un coin inutilisé de vos parcelles, autour de vos champs, de vos cultures, dans vos prairies...
- **Combien ?** Comme vous voulez ! Si vous avez besoin de les contenir, contenez-les mais surtout gardez-les ! Ces îlots où les animaux se réfugient, se reproduisent, se cachent sont de véritables îlots de vie. Plus vous en aurez de répartis sur vos terres, plus la nature pourra s'y développer et elle vous le rendra en y hébergeant proies, prédateurs, sans oublier des auxiliaires de vos cultures.

Des TERRES des ailes

UN PROGRAMME DE LA LPO Source à consulter sans modération :

Des Terres et des Ailes « Faites revenir les oiseaux sur vos terres »

https://www.desterresetdesailes.fr/





Anniversaire

Les statuts de l'association ont été déposés le 1er mai 1999, les Vergers fêteront donc leurs 20 ans cette année !!!

C'est l'occasion de faire un peu parler de nous, par des articles de presse cet automne au moment des expositions, à travers une petite rétrospective de nos actions pour la prochaine Fête des Plantations.... Un vernissage de l'exposition un peu « officiel »



avec les autorités locales et nos partenaires, les anciens présidents de l'association...???

Si vous avez des suggestions, des témoignages.... n'hésitez pas à nous les communiquer, nous cherchons des idées!

NUMÉRO 46 Page 3



Chambre d'Agriculture Place Pégot - 31800 Saint Gaudens

Pour toute correspondance au bulletin

Elisabeth Journolleau
22 rue St Genest - 31800 Labarthe Inard
tél & répondeur : 09 72 12 26 71
courriel : contact@les-vergers-retrouves-ducomminges.org

Retrouvez-nous sur le site les-vergers-retrouves-du-comminges.org

A vos agendas

<u>9 février</u> : assemblée générale à Labarthe Inard

23 février : stage de taille à Izaut de l'Hôtel

<u>8 & 9 mars</u>: **2 stages de greffage** à l'abbaye de Bonnefont

<u>6 avril</u>: **stage de sur-greffage** à Estadens

Détails pour les inscriptions

L'asemblée générale

Rendez-vous à l'Hostellerie du Parc à Labarthe Inard à 10h30, nous aurons une salle à disposition pour la réunion.

Le cuisinier habituel et son assistante sont un peu débordés et passent le relais aux professionnels pour le repas qui suivra la réunion cette année. Vous trouverez l'inscription au repas et le renouvellement de votre adhésion* sur le bulletin joint.

Comme c'est maintenant l'habitude, nous visionnerons et discuterons des courtes conférences proposées durant la Fête des Plantations en début d'après-midi.

Les stages

Les horaires précis, le matériel à prévoir et tous les détails de ces journées seront communiqués aux personnes inscrites courant février.

Pour le greffage :

le stage débute à 10h30 par une partie théorique qui résume le pourquoi, comment.. du greffage en général. L'après-midi est consa-

*Les adhésions réglées à la Fête des Plantations ont été enregistrées pour 2019 comme convenu



cré à des exercices pratiques. Les stagiaires repartent avec

un petit pommier greffé par leurs soins. Nous aurons des greffons disponibles, vous pouvez aussi apporter un greffon si vous avez un pommier à reproduire.

Possibilité de pique-niquer au soleil ou à l'abri.

Comme nous avons dû refuser des « élèves » les deux



années précédentes, nous proposons deux dates, vendredi 8 et samedi 9, sous réserve d'inscriptions suffisantes pour le vendredi. Merci donc de noter si vous seriez disponibles à l'une ou l'autre ou les deux dates pour nous faciliter l'organisation.

Nous vous confirmerons bien sûr dans la semaine précédente.

Pour le sur-greffage :

le stage s'adresse aux personnes



qui ont déjà les connaissances théoriques, elles vont pratiquer in

situ la greffe en couronne sur des arbres « adultes ».

Il se déroulera l'après-midi, à partir de 13h30. Un plan d'accès pour le verger sera envoyé aux stagiaires.

Ne pas oublier

- ◆ De prélever les greffons courant janvier pour greffer ce printemps (fin janvier-début février pour les cerisiers et pruniers, mi-mars pour les poiriers et pommiers) : des rameaux de l'année, à maintenir au frais dans un seau de sable à l'ombre ou dans un torchon humide au réfrigérateur. Surtout bien les étiqueter !!!
- D'être généreux avec les oiseaux (en nourriture et en eau), ils



vous le rendront au printemps et cet été en dévorant pucerons et larves indésirables.